

STATEMENT DISCOURS

MINISTER
FOR
INTERNATIONAL
TRADE.

MINISTRE
DU
COMMERCE
EXTÉRIEUR.



86/15

Notes pour une allocution de
l'honorable James Kelleher,
ministre du Commerce
extérieur, à l'Empire Club

TORONTO (ONTARIO)

Le 27 février 1986

Je suis vraiment enchanté de cette possibilité qui m'est donnée de vous parler du budget d'hier, et du rôle qu'il joue dans le grand plan concerté de renouveau économique et de réconciliation nationale qui constitue la mission de notre gouvernement depuis le 4 septembre 1984.

J'aimerais également vous parler de l'engagement qu'a pris notre gouvernement de redonner la vitalité économique à notre pays. Et comme vous le savez, l'expansion de notre commerce extérieur est l'un des plus importants instruments dont nous disposons.

Mais commençons par le budget.

Hier, mon collègue le ministre des Finances a aidé à faire progresser beaucoup plus vite ce pays sur la voie menant au type de renouveau et de prospérité économiques envers lequel notre administration s'est engagée dans les deux mois qui ont suivi sa victoire électorale de septembre 1984. Le budget d'hier soir donne un signe net à tous ceux qui croient que la croissance économique, plutôt que l'emballement des dépenses et des déficits publics, est ce qui nous permettra de poursuivre le financement de nos programmes sociaux.

Le message donné par le ministre des Finances hier était aussi simple que sérieux -- les Canadiens ne peuvent plus se permettre de financer leurs services publics comme le faisaient les administrations précédentes. Comme l'ont nettement démontré les récents événements sur les marchés monétaires internationaux, les déficits amassés par le gouvernement fédéral dans les vingt dernières années posent une menace réelle et sérieuse à la prospérité économique de notre pays et de nos concitoyens. Le gouvernement dont je suis fier de faire partie a enfin commencé à s'attaquer à cet héritage de gaspillage et d'irresponsabilité que nous ont légué nos prédécesseurs.

Lorsque nous avons pris le pouvoir, le Premier ministre s'est engagé à comprimer le déficit, à réduire les dépenses publiques et à stimuler le niveau de l'emploi au Canada. Dans les 16 derniers mois, nous avons honoré ces engagements. Nous avons maintenu le déficit de l'an dernier au niveau que nous nous étions fixé. Nous avons mis en oeuvre un certain nombre de mesures qui ont entraîné des réductions dans les dépenses publiques et nous avons vu la création de 580 000 nouveaux emplois pendant la même période. Bref, nous avons dit au peuple du Canada ce que nous nous efforcerions d'accomplir et, contrairement à ce qu'ont fait à cet égard les précédents gouvernements -- nous avons fait ce que nous avons dit que nous ferions.

Hier, le ministre des Finances a poursuivi ce processus d'information des Canadiens sur l'état de notre dette publique. En termes fort simples, les Canadiens sont priés de nous aider financièrement à nous sortir d'une situation extrêmement grave dans laquelle nous ont mis les administrations précédentes. Le budget propose l'un des plus importants programmes de contrôle des dépenses jamais entrepris par le gouvernement du Canada. Il met en oeuvre une importante réforme du système d'imposition et prévoit une réduction de 14 % dans le déficit courant. Ce déficit se situera en-dessous du 30 milliards de dollars.

Du point de vue de mon portefeuille, celui du Commerce extérieur, le retour à un sain environnement budgétaire, la réforme de l'impôt sur le revenu des sociétés et la promotion de la compétitivité et de l'efficacité nous aideront à réaliser nos objectifs sur les marchés extérieurs.

Et bien que la restauration de la responsabilité budgétaire au Canada soit une préoccupation prioritaire du budget, il faut noter que le ministre des Finances a également dévoilé un certain nombre de programmes progressifs et bénéfiques. Au nombre de ces mesures, mentionnons le crédit remboursable au titre de la taxe fédérale de vente, le paiement anticipé du crédit d'impôt pour enfant, la politique d'aide financière aux agriculteurs, le programme d'adaptation des travailleurs plus âgés, un programme pour aider les bénéficiaires de l'assistance sociale à se trouver de l'emploi, ainsi que des crédits accrus pour les programmes touchant la culture, la R-D et le perfectionnement professionnel.

À ceux qui mènent des affaires dans ce pays et à ceux qui veulent mener des affaires avec ce pays, les mesures contenues dans le budget montrent que les Canadiens sont déterminés à mettre de l'ordre dans leur propre économie. Ce budget énonce clairement que nous entendons modérer la dette de la collectivité canadienne. De cette façon, nous entendons libérer les fonds qui auraient autrement dû être consacrés au service de la dette -- et les impôts essentiels pour assurer ce service -- pour les affecter à la croissance économique, à la création d'emplois, aux programmes sociaux et aux investissements privés justifiés.

C'est un budget marqué par le courage et l'engagement. Mais nous avons confiance en sa réussite parce que nous savons que les Canadiens ont assez de détermination et de courage pour prendre ces dures décisions qui feront du Canada un pays plus fort et plus dynamique.

Je suis ici devant vous aujourd'hui, dans le contexte des grandes traditions et de l'histoire de cet Empire Club, et je ne peux m'empêcher de réfléchir à ce que nous serions comme nation si nous n'avions pas eu dans le passé le courage de rechercher des changements à notre situation économique internationale en nous appuyant sur une confiance sûre et résolue en nous-mêmes.

Rappelons-nous que le terme "empire" a d'abord souvent signifié "empire commercial". Je crois que le Canada doit viser à devenir l'Empire commercial Numéro Un du XXI^e siècle. C'est pourquoi mon gouvernement agit avec la même audace qui a permis à l'Empire britannique de contribuer sensiblement à la civilisation du monde. De nos jours, on ne commence pas à bâtir un empire commercial en envoyant des bandes de gentilhommes aventuriers (ou de gentilles personnes aventurières). La libre discussion a remplacé le libre pillage; l'habileté à négocier doit remplacer l'habileté à manier les armes qui gagnait autrefois des empires commerciaux.

Ce gouvernement est convaincu que les Canadiens peuvent se lancer avec confiance dans le monde et y réussir s'ils sont appuyés par des politiques gouvernementales adéquates. Nous croyons que nos politiques réalisent cet objectif, notamment les grandes initiatives que nous avons entreprises au plan de la politique commerciale.

Permettez-moi de décrire l'approche commerciale de notre gouvernement. Pour commencer, j'esquisserai nos objectifs en matière de politique commerciale.

Premièrement, nous devons créer les conditions d'une économie canadienne forte et compétitive au plan international qui permettra d'accroître constamment les investissements, les revenus et les emplois. Deuxièmement, nous devons développer une économie concurrentielle dans le cadre d'un système de règles convenues et de codes de conduite acceptés au plan international. Nous devons élargir et renforcer nos exportations si nous voulons obtenir la croissance et la prospérité qu'attendent les Canadiens. Notre accès aux marchés doit être élargi pour donner à nos exportateurs de biens et de services les moyens d'améliorer leur compétitivité, comme l'ont fait les Européens en formant la Communauté européenne il y a vingt-cinq ans. Et nos marchés doivent être également renforcés pour protéger l'accès déjà acquis contre les nouvelles formes de protectionnisme qui pourraient nous coûter des emplois. C'est aussi simple que cela.

Nous réaliserons ces objectifs en négociant un accès amélioré et plus large aux marchés des autres pays en échange d'un élargissement de l'accès à nos propres marchés. Nous les réaliserons également en acceptant collectivement, comme nations souveraines, de mettre en place des arrangements réglementant le comportement de tous et de chacun d'entre nous. Ce faisant, nous y gagnerons tous puisque nous créerons un environnement plus stable et prévisible dans lequel les investisseurs, les négociants et les consommateurs pourront avoir confiance que ce qui est fait aujourd'hui ne sera pas défait demain, le mois prochain, l'an prochain ou dans trois ans.

Pour réaliser cet objectif, comme vous le savez, le gouvernement du Canada entreprend simultanément - fait sans précédent - deux grandes séries de négociations commerciales. Nous nous préparons à des négociations avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis, afin de réduire sensiblement les restrictions encore posées à nos échanges commerciaux. Par ailleurs, nous préparons activement -- en conjonction avec nos partenaires commerciaux du monde -- une nouvelle grande série de négociations commerciales globales visant à libéraliser davantage le commerce international et à améliorer collectivement nos pratiques commerciales respectives. De façon plus précise, nous poursuivons une approche bilatérale de la réalisation de nos objectifs de politique commerciale avec les États-Unis tout en poursuivant simultanément une approche multilatérale de la réalisation de nos objectifs avec tous nos partenaires commerciaux. Comme le mentionnait notamment la Commission Macdonald en en venant précisément à la même conclusion, ce ne sont pas là des approches contradictoires: les deux approches sont conformes et se renforcent mutuellement.

Permettez-moi d'expliquer pourquoi. Notre initiative bilatérale avec les États-Unis nous amènera bien sûr à rechercher les plus grands avantages pour le Canada. Pour y arriver, nous négocierons sur des questions comme de nouvelles réductions tarifaires entre nos deux pays, un assouplissement des pratiques d'achat des deux gouvernements fédéraux ainsi que des gouvernements provinciaux/d'État, une meilleure réglementation de l'utilisation des subventions et des droits compensateurs, et de meilleurs arrangements concernant le dynamique secteur des services.

Toutefois, notre relation avec les États-Unis nous pose également des problèmes très sérieux que personne ne sous-estime, et encore moins les membres de ce gouvernement. Pendant toute cette série de négociations commerciales, nous soupèserons les coûts contre les avantages que

nous voyons pour les Canadiens, pour toutes nos régions, pour tous les secteurs de notre économie. Si ce n'est pas une bonne entente pour l'ensemble du Canada, alors il n'y aura pas d'entente.

Tout en entreprenant cette importante initiative bilatérale avec notre grand voisin, ce gouvernement a été à l'avant-plan des nations qui ont réclamé une nouvelle série de négociations commerciales globales. Ces négociations approchent rapidement. Le système commercial multilatéral, par lequel la plupart des pays du monde acceptent de soumettre à certaines règles et disciplines leur propre comportement commercial en échange d'un comportement similaire de la part des autres, est la pierre d'angle de la politique commerciale canadienne. Il l'a été dans le passé, et continuera à l'être dans l'avenir.

Notre défi, en tant que Canadiens et que grande nation commerçante, est d'assurer que ce système commercial ouvert est respecté par un assez grand nombre de pays pour que nos débouchés commerciaux dans les régions du monde où nous commerçons, ou où nous aimerions commercer, soient maintenus et élargis. Nous voulons aussi avoir notre mot à dire sur les questions commerciales qui seront discutées, sur le moment où elles le seront, et sur les règles qui régiront ultimement nos relations commerciales avec les autres pays, et les relations de ces pays avec nous.

Notre stratégie pour les négociations commerciales bilatérales et multilatérales est de bien établir nos objectifs, d'évaluer les obstacles étrangers qui sont posés à nos échanges, de déterminer dans quel ordre nous devrions nous y attaquer, et de décider dans les prochains mois et dans les prochaines années du moment où nous négocierons chaque question, de la façon dont nous le ferons et dans quelle instance. C'est pourquoi nous devons absolument commencer par négocier avec notre client le plus important. Deuxièmement, en agissant maintenant comme nous l'avons fait, nous aurons suffisamment de temps pour mener une négociation approfondie avec les États-Unis et pour mener au pays une discussion détaillée pendant tout le processus.

La gestion de ce processus nécessitera une consultation étroite, permanente et intensive avec les provinces, le secteur privé et le monde du travail. Moi-même, tout comme les autres ministres de ce gouvernement, y consacrerons beaucoup de temps puisque c'est un processus dans lequel nous croyons fermement et très profondément. Nous entendons suivre le principe général voulant que, dans chaque cas, notre position de négociation ne sera finalement

déterminée qu'en consultation avec les provinces et les secteurs industriels. Nous acceptons le concept voulant que les Canadiens soient des partenaires dans cette entreprise collective. Nous érigeons pour le siècle prochain les fondements d'un Canada économiquement renouvelé, et nous voulons le faire ensemble.

Nous chercherons à optimiser les avantages pour le Canada sans nuire aux intérêts de nos partenaires commerciaux. Nous avons assuré nos partenaires du GATT, tant collectivement qu'individuellement, que le Canada respectera scrupuleusement ses obligations internationales. Cela signifie également qu'il nous faudra être sensibles aux intérêts commerciaux de tous nos partenaires.

Notre objectif primordial sera d'optimiser la croissance de notre commerce avec tous les pays. Une économie canadienne plus forte et plus efficiente nous aidera à réaliser nos propres objectifs économiques et sociaux sur le plus long terme. Comme l'ont découvert les États membres des Communautés européennes lorsqu'ils ont libéralisé leurs échanges commerciaux réciproques, nous serons en mesure d'oeuvrer sur un plus grand nombre de marchés, d'offrir une plus large gamme de biens et de services et d'agir avec une efficacité que nous n'avons jamais eue.

Si nous réussissons à conclure un nouvel arrangement commercial avec les États-Unis, nous pourrions plus facilement pénétrer d'autres marchés puisque ces autres pays deviendront encore plus intéressés par notre propre marché. Notre dépendance commerciale à l'égard des États-Unis pourrait même diminuer sur le plus long terme, comme l'a constaté l'Irlande dans son commerce avec le Royaume-Uni après son adhésion à la Communauté européenne. Les investisseurs et les gens d'affaires constateront également que le Canada est un pays où il est plus intéressant de commercer et d'investir alors que nous créerons une économie plus efficiente et générant des revenus plus élevés. Nos intérêts et nos revendications seront pris encore plus au sérieux dans les conseils du monde et dans les conseils d'administration des entreprises. Une nouvelle perspective et un nouveau dynamisme inciteront les Canadiens, tout comme les autres, à investir et à s'implanter dans notre pays.

Le peuple canadien nous jugera sur les nouvelles possibilités que nous aurons su donner au Canada. Nous nous attendons à ce que l'Opposition se concentre sur les avantages pour le Canada, et non uniquement sur les coûts pour le Canada. Il y aura des problèmes, nous les reconnaitrons,

et nous les réglerons avec sensibilité, honnêteté et franchise. Mais ce n'est pas le temps de nous concentrer uniquement sur les obstacles potentiels. Il est temps d'avancer avec confiance et avec sagesse.

Le siècle prochain appartient au Canada. Les Canadiens connaîtront collectivement un bien meilleur avenir, un avenir dans lequel il leur sera possible de prospérer et de se développer, si nous réalisons notre objectif de devenir la Nation commerçante Numéro Un. Les enjeux sont élevés, et nous aurons besoin de l'appui de tous les Canadiens, quelle que soit la région où ils vivent et quelle que soit leur profession. Nous aurons besoin de votre contribution permanente tout au long du processus difficile et intensif qui nous attend. Nous aurons besoin de cet esprit d'aventure qui bâtit les empires.